

**LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992).  
THE REAL PRESENCE OF THE RULING ARMY  
(1962-1992).**

**Dr. Younes BENMAHAMMED<sup>(\*)</sup>,**

<sup>1</sup> Faculté des sciences humaines et sociales Tronc commun des sciences humaines Université de M'sila

**Date de réception 30/ 05/2018 Date d'acceptation: 22/ 01/2021 Date de publication 30/ 05/2021**

Résumé

Nous nous proposons dans cet article d'aborder la question de l'intervention de l'armée dans la politique algérienne depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à l'avènement du pluralisme politique en 1989 et l'interruption du processus électoral en 1992. Il y sera fort mentionné le nom du colonel Boumediene (l'homme des frontières) qui a préparé le lit aux militaires au sein du parti unique le FLN en écartant toute opposition à l'ordre établi. Ce faisant, nous essayons de faire la lumière sur ce rôle réel de la grande muette dans les rouages du pouvoir

Mots clés:

Armée, Pluralisme, FLN, Coup d'état.

Abstrac:

We propose in this article to address the question of the intervention of the army in Algerian politics from independence in 1962 until the advent of political pluralism in 1989 and the interruption of the electoral process in 1992. There will be much mentioned the name of Colonel Boumediene (the border man) who

\* auteur correspondant

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

	prepared the bed for the soldiers within the single party the FLN by ruling out any opposition to the established order. In doing so, we are trying to shed light on this real role of the great mute in the cogs of power.
Keywords:	Army, Pluralism, FLN, Coup d'etat..

**1. Introduction :**

Nous nous proposons dans cet article d'aborder la question de l'intervention de l'armée dans la politique algérienne depuis l'indépendance en 1962 jusqu'à l'avènement du pluralisme politique en 1989 et l'interruption du processus électoral en 1992. Il y sera fort mentionné le nom du colonel Boumediene (l'homme des frontières) qui a préparé le lit aux militaires au sein du parti unique le FLN en écartant toute opposition à l'ordre établi. Ce faisant, nous essayons de faire la lumière sur ce rôle réel de la grande muette dans les rouages du pouvoir, ce qui aidera bien à comprendre, sur fond historique, la suite des événements après le coup de 1992.

**2. Rapport Etat-Armée : de l'indépendance à nos jours**

Nous pouvons maintenant examiner les rapports entre l'armée et le régime politique - de l'indépendance à nos jours. Nous constatons alors que l'armée, notamment celle des frontières (Boumediene), a accédé au pouvoir à l'abri d'une façade politique incarnée par le président BEN BELLA. Cette alliance de connivence entre le colonel Boumediene et le premier président, se voulant très militaire, de l'Algérie indépendante ne fut qu'un accord tactique passé entre eux contre le GPRA.

Il revient à dire que BOUMEDIENNE voyait en BEN BELLA le civil qui masquerait le caractère foncièrement militaire du système politique d'une part, et que BEN BELLA, à son tour,

profitait de l'opportunité en or qui se présentait alors à lui pour s'appuyer sur l'armée des frontières commandée par le colonel BOUMEDIENNE, d'autre part. La preuve en sera fournie par l'éclatement de ce duo, après moins de trois ans de période transitoire dans laquelle se manifesteront de nombreux problèmes d'ordre politique (parti politique unique hégémonique, écartement violent de toute velléité d'opposition), économique (taux de chômage élevé, pauvreté accablante, autogestion échouée) et social (désorientation et aliénation de la population, peur continuelle, dogme pesant de l'Etat-Parti unique, analphabétisme grandissant). Par la suite, ce sera BOUMEDIENNE, soutenant BEN BELLA dans son ascension à la présidence en 1962, qui le déposera à l'aide d'un coup d'Etat, appelé ensuite « redressement révolutionnaire », du 19 juin 1965, sous prétexte de déviations multiples. Le nouveau maître du pays, comme son prédécesseur d'ailleurs, brandira à chaque occasion l'unanimité du peuple algérien qui se reconnaissait complètement dans le FLN et son bras armé l'ALN et, à un degré moindre, l'ANP. Force est de rappeler encore que « le redressement révolutionnaire » constitue bien un coup d'Etat eu égard à la façon dont il fut mené.

«L'ANP est le peuple » : tel était le credo du système de BOUMEDIENNE. Ce type de raisonnement tautologique des dirigeants préparait le lit du totalitarisme dans l'Algérie indépendante. Il fera fortune, comme nous le verrons, après la prise du pouvoir par l'armée et Ben Bella et même après la chute de ce dernier où, de nouveau, *“ce ne sera pas l'armée qui procèdera au coup d'Etat, mais le peuple”* - nous dira sans sourciller *El-Djeich*, organe d'information de l'ANP. Une fois à la tête de l'Etat, Boumediene cumulera, de plein droit, trois responsabilités majeures à la fois : chef de l'Etat et du

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

gouvernement, président du Conseil Révolutionnaire (présidé par le chef de l'Etat et composé de 25 ou 26 membres dont la quasi-totalité était des officiers de l'ALN qui remplaça le défunt CNRA), et enfin ministre de la Défense.

Nous faisons remarquer ici que l'Etat était représenté exclusivement par le parti unique, le FLN, au service d'un régime faussement civil.

Pour renforcer et pérenniser son autorité naissante, quoique longtemps latente, BOUMEDIENNE s'entoura d'anciens lieutenants de confiance qu'il placera à des postes sensibles tels que le chef d'état-major attribué au colonel Tahar ZBIRI, opposant farouche à Ben Bella, l'intérieur à Ahmed MEDEGHRI et les affaires étrangères à Abdelaziz BOUTEFLIKA. Tous ces hommes formaient ce que l'on appelait le « clan d'Oudjda ».<sup>1</sup>

En revanche, il existait bien des hommes révolutionnaires « indécis » et fluctuants comme le commandant MENDJELI, figure charnière isolée mais influente, le colonel Mohamed OU ELHADJ, Salah BOUBNIDER et Youcef ELKHATIB, finalement exclu de l'armée.

**2.1. Le tournant de décembre 1967 et le processus de légitimation du pouvoir**

Tahar ZBIRI écrivait quant aux véritables intentions qui l'ont poussé à la tentative avortée de coup d'Etat de 1967 :

« [...] *Le glissement progressif du régime vers une forme de dictature (...) Dans la mesure même où il se sentait impopulaire, le gouvernement BOUMEDIENNE avait tendance à renforcer son autorité et à éliminer toute velléité d'opposition* »<sup>2</sup>, d'où qu'elle vienne, pour que Boumediene la mette à genoux, en commençant par les éléments mêmes de l'intérieur, entrant ainsi dans une lutte appelé « wilayisme ». Les conséquences de cette nouvelle manœuvre politique se seront faire sentir à la fois immédiatement

et s'étendront sur le futur en constituant l'essence même des rapports délicats et susceptibles au sommet de l'Etat.

Désormais, l'armée est aux mains de « *techniciens, anciens déserteurs de l'armée française qui devaient largement leur promotion à B. KRIM, puis au colonel BOUMEDIENNE* ». <sup>3</sup> Ce fait est d'autant plus réel que les militaires, pour la plupart déserteurs de l'Armée française, ne cessaient de s'affirmer et de s'imposer au cœur de l'institution militaire, notamment après la disparition de Boumediene qui, lui, s'appuyait sur les équilibres régionaux et idéologiques afin de maintenir son autorité sans partage.

Après cette crise surmontée par Boumediene, celui-ci s'évertuera à consolider et à structurer l'ANP qui comptait dans les années soixante-dix près de 75 000 hommes, 350 avions, 5 bataillons de chars, 13 écoles, alors que le Commissariat Politique s'occupait de la formation des troupes. <sup>4</sup> Ces écoles ont contribué fortement à l'affirmation de l'armée sur la scène nationale, et dans les rouages du pouvoir.

Il faudra ajouter aussi que l'ordonnance n° 7882 du 16 avril 1968 instituant le Service National obligatoire pour les jeunes (100 000 appelés incorporés de 1969 à 1973, dont 30 000 universitaires), le chômage galopant et le besoin chronique d'avoir un rôle dans la société, même mineur, ont poussé les jeunes surtout à intégrer l'armée nationale (35 000 jeunes engagés – contractuels – chaque année) et à grossir les rangs des contractuels dans l'armée nationale. <sup>5</sup>

Les nouvelles recrues se verront donc instruire selon un endoctrinement historique incarné par un passé révolutionnaire « officiel » et suivant une idéologie « socialiste islamisée ». Cette consolidation du « corps militaire » n'était nullement fortuite, bien

Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMÉE AU POUVOIR  
(1962-1992)..

au contraire, mais délibérée et bien réfléchi en vue d'étendre au maximum l'impact des hauts gradés militaires. Ces derniers ne pouvaient jamais se frayer le chemin du pouvoir, et surtout du prestige militaire, sans la présence d'un corps armé puissant et efficace. Dans de telles conditions, l'armée s'était bien encadrée en termes d'organisation et de hiérarchie en comprenant en 1973 : 3500 lieutenants, sous-lieutenants et aspirants, 18 colonels et lieutenants-colonels, 250 à 300 capitaines.<sup>6</sup>

En parallèle, les officiers de l'ANP déserteurs de l'armée française ne cessaient de s'imposer et leur nombre de s'accroître en atteignant 130, selon F. FITTE : « *Il est certain, écrivait-il, que cette dernière catégorie d'officiers occupe les leviers de commande dans l'ANP* ». <sup>7</sup>

Cependant, l'obstacle majeur qui faisait barrage à ces officiers d'accéder à la direction de l'armée restait Boumediene, qui néanmoins soutiendra leurs candidatures plus tard en déclarant au lendemain de l'indépendance qu'ils avaient bien rejoint la révolution et que, bons techniciens, ils étaient indispensables à notre armée.<sup>8</sup>

Par ailleurs, Boumediene traça bien le rôle de l'armée au sein du parti unique, le FLN, en l'intégrant totalement, avec son poids considérable, dans la vie politique du pays. Ainsi, « *selon les termes de la constitution, l'armée instrument classique d'exécution de la politique extérieure du gouvernement, assure la défense du territoire* » ; outil de la révolution, « *elle participe aux activités politiques, économiques et sociales du pays dans le cadre du parti* ». La charte d'Alger y fait expressément référence : « *L'ANP, instrument au service du peuple et aux ordres du gouvernement, est avant tout une école du citoyen et du*

*militant...Le parti est chargé de l'éducation politique de l'armée* ».<sup>9</sup>

Nous relevons alors que l'armée était soumise, en théorie seulement, à l'autorité du parti puisqu'elle agissait en son sein dans un cadre limité et déterminé. Or, pratiquement, son impact était omniprésent dans l'action politique (dans le sens le plus large du terme), économique (construction de barrages, etc.) et sociale (encadrement et endoctrinement des citoyens), et puissant avec l'interdiction de toute activité politique qui ne s'inscrivait pas dans le cadre du FLN, à travers « *le département politique de l'armée, directement contrôlé par le Bureau Politique* ».

En témoigne implicitement l'ordonnance n° 75-63 du 25 juillet 1975, qui restreignit d'une façon feutrée, les regroupements publics.<sup>10</sup> Car elle laisse entendre une certaine liberté d'expression et d'association, tandis qu'elle les soumettait à des procédures administratives accablantes et encombrantes.

Il est en outre important de rappeler la position du régime issu du coup d'Etat du 19 juin 1965, qui sera tout au long de son règne tiraillé entre deux feux. D'une part, le souci permanent et inquiétant d'une éventuelle tentative de contestation audacieuse, notamment après le putsch raté de T. ZBIRI, à la suite duquel le poste de chef d'état-major fut supprimé, écartant ainsi toute suspicion tout en affirmant la mainmise incontestée du colonel Boumediene, et, d'autre part, et de façon non négligeable, la quête incessante d'une légitimation populaire du régime alors en place. En fait, un pouvoir n'est légitime que si le peuple s'y reconnaît parfaitement. C'est dans ce contexte de légitimation à tout prix, en utilisant, certains diraient « instrumentalisant », le passé révolutionnaire sacré et valorisant, que fut promulguée la Charte nationale le 5 juillet 1976 qui donna naissance, après avoir été

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

votée par voie référendaire le 3 juillet 1976, à une Constitution, à l'élection d'un Président de la république le 10 décembre 1976, à l'élection d'une Assemblée Populaire Nationale le 25 février 1977 et, enfin, à la réunion du Congrès du FLN en février 1979, suite à la disparition de Boumediene le 27 décembre 1978.

Parmi les facteurs qui ont aidé Boumediene à conserver son autorité et son pouvoir sans partage, nous citerons des affaires de pots-de-vin – thèse souvent écartée par l'opinion publique locale – et dans lesquelles seront impliqués plusieurs officiers. En contrepartie, Boumediene leur demandait une allégeance totale à sa personne. Il a joué également sur les équilibres au sein de l'armée en privant, dira-t-on, de promotion normale un grand nombre d'officiers kabyles et sur les antagonismes régionaux. Cette politique égocentrique sera reconduite fidèlement par ses successeurs.

**2.2. Les moyens du maintien des équilibres au sommet de l'Etat**

Il y a lieu de constater que le régime de BOUMEDIENE a été renforcé de jour en jour par l'armée et par son maillage étendu dans la société. Cela s'est fait soit :

- au niveau des militants encadrés par le FLN, des *djounouds* endoctrinés sur la base d'une vision socialiste faussement islamisée où la Sécurité Militaire (les services de renseignements) était très présente et suffisamment dissuasive.
- au niveau de la société civile représentée pour l'essentiel par l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens), l'UNFA (Union Nationale des Femmes Algériennes), l'UNPA (Union Nationale des Paysans Algériens) et l'UNJA (Union Nationale de la Jeunesse Algérienne).

Cette organisation juvénile a succédé à l'Union Générale des Etudiants Algériens « détruite » par Ahmed KAID alors

responsable de l'« appareil du parti ». S'y ajoutaient l'Union générale des Ecrivains Algériens, dissoute puis reconstituée plus tard, et surtout l'Amicale des Algériens en Europe qui siégeait à Paris, et dont le rôle censeur envers tout agissement qui pourrait intriguer les dirigeants en Algérie fut plus que symbolique. La plus influente de ces organisations fut, et elle l'est toujours, l'UGTA grâce au grand nombre – officiel – de ses adhérents.

Comme dans tout système autoritaire se basant sur un service de renseignement répressif et présent dans tous les secteurs vitaux de la vie politique, économique et sociale, la Sécurité Militaire contrôlait, et contrôle encore, au détail près, toutes les activités au sein de ces organisations syndicales et culturelles. Ainsi, s'était-il constitué un réseau de clientélisme répandu du fait de l'absence du principe de l'égalité des chances et de la pauvreté très répandue malgré les retombées gigantesques des hydrocarbures.

Néanmoins, l'UGTA censée défendre les intérêts des travailleurs, n'a jamais essayé de faire évoluer la situation de l'Algérien ordinaire. Au contraire, organisée sur le modèle du militantisme idéologisé et même sur celui du syndicalisme gestionnaire, elle a joué un rôle majeur dans l'appui et le maintien du pouvoir militaire de façade civile dont le FLN constituait la matrice de toute organisation.

BOUMEDIENE, en vue de mettre sur pied les deux thèmes phares de son programme de la « révolution agraire » et des « industries industrialisantes », fit siens la portée révolutionnaire, le sérieux et l'efficacité. Ce faisant, le chef suprême du Conseil Révolutionnaire, avec l'aide considérable de la SM active jusqu'aux petits recoins de l'administration, s'employa à maîtriser et à canaliser les citoyens dont la plupart étaient militants au parti unique, et envisagea deux volets d'action politique : l'un

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

économique et l'autre social. Tous les deux étaient chapeautés par un programme politique bien déterminé.

En conséquence, tous les moyens, notamment médiatiques, y furent consacrés tout en brandissant sur toute la ligne un unanimité artificiel où la liberté d'expression, droit naturel de tout être humain, faisait figure de denrée rare, et les résultats des différents programmes étaient présentés comme étant les biens du peuple, quoiqu'il fût exclu de toute participation active.

Il n'est pas inutile toutefois de noter que la période assez prospère de Boumediène a coïncidé avec, d'une part la montée en flèche des prix des hydrocarbures dans les années soixante-dix, et, d'autre part avec une dette extérieure croissante. Même le poids fort accablant du service annuel de la dette en monnaies étrangères ne se fit sentir que dans les années quatre-vingts, période d'ouverture économique entreprise par Chadli BENDJEDID. La révolution agraire ne tenait pas compte des spécificités de la société algérienne et de l'environnement sociologique dans lequel elle se trouvait appliquée. Egalement, « les industries industrialisantes » visaient très directement des résultats rapides par l'importation massive d'usines "clé en main".

De plus, l'industrie lourde prenait le pas sur l'agriculture, pilier indispensable pour toute économie, en négligeant la formation lente et attentive de cadres compétents afin de pouvoir relancer l'économie nationale. Par ailleurs, ces deux principaux domaines montrèrent leurs limites en dépit de plusieurs programmes régionaux destinés à contenter une population engouffrée dans l'indigence et le besoin. L'unanimité et le monolithisme firent vraiment long feu.

**2.3. La fin d'une période prestigieuse**

Il fallait en effet la mort de Boumediene le 27 décembre 1978 pour que se fassent jour les rivalités acerbes des différents prétendants à la présidence. Alors, le Conseil Révolutionnaire prit le 20 novembre le relais, quoique la Constitution de 1976 ne définisse pas clairement le processus de la succession en cas d'empêchement, et ce en plaçant Rabah BITAT, président de l'Assemblée Nationale Populaire, à la tête de la République par intérim.

Pendant cette crise de succession, deux tendances politiques concurrentes virent le jour. L'une fut incarnée par Salah YAHYIAOUI, ancien colonel et commandant de l'Académie inter-armes de Cherchell, se réclamant de l'arabisme et de l'orientation tiers-mondiste, à qui BOUMEDIENE avait assigné l'organisation du Congrès du FLN en le nommant coordinateur du parti. L'autre tendance fut représentée par Abdelaziz BOUTEFLIKA, ministre des affaires étrangères et lieutenant fidèle de longue date ayant appartenu au clan d'Oudjda, qui affiche plutôt des couleurs d'ouverture sur le monde occidental. Tous deux s'impatientent à connaître les résultats de l'arbitrage de la commission des 37 membres constituée le 4 janvier 1979 et des 3 290 congressistes réunis le 27 janvier 1979 et émanant de catégories socio-professionnelles diverses.<sup>11</sup>

Nous précisons au passage que le nombre des militaires était bel et bien très important après celui des militants de base, ce qui affirme clairement le rôle prépondérant et crucial de la Grande muette dans les temps critiques et décisifs, dont le choix d'un président maniable ne fut pas des moindres.

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

A l'issue de tractations houleuses à l'intérieur du Congrès, dont la durée des travaux à huit clos, assignés à un bureau de cinq membres, dut être prorogée d'un jour, c'est-à-dire jusqu'au 31 janvier 1979 et, à l'opposé de toute attente, les candidatures de A. BOUTEFLIKA et de S. YAHYIAOUI étaient « écartées », tandis que jaillit une figure militaire « consensuelle » cooptée par l'institution militaire d'alors qui s'opposa, en bloquant toutes les autres parties, à toute élection libre. Alors Boualem BENHAMMOUDA annonça la « cooptation » du colonel Chadli BENDJEDID, commandant de la région militaire d'Oran, au poste de secrétaire général du parti du FLN, ce qui fit de lui l'unique candidat à la présidence. En effet, il sera plébiscité par les congressistes fidèles aux coutumes du parti unique.

Dans les années qui suivront, l'implication des militaires se verra de plus en plus renforcée, notamment après la promotion en 1984, date à laquelle est créé le grade de général alors que le poste de chef d'état-major a été reconstitué, mais d'un canevas de jeunes officiers tels que Mustapha BELLOUCIF (Etat-major), Khaled NEZZAR, Hachemi HADJRES, A. BELHOUCHE, BOUADJEDJ et ABDERRAHIM.

Durant tout son règne, CHADLI sera toujours « réélu » président de la République avec, par exemple en 1984, 95,3 % des suffrages exprimés et un Bureau Politique était constitué aux côtés d'un Secrétariat Permanent du Comité Central du FLN dont le président était Chérif MESSAADIA.<sup>12</sup> En fait, dès le début des années quatre-vingts, la démarche de CHADLI s'est inscrite dans une politique de libéralisation discrète de l'économie nationale et, les revenus colossaux du pétrole aidant, avec une certaine prospérité en conformité officielle avec la devise en vogue au milieu des années 80, « pour une vie meilleure ».

La consommation s'est vu nettement augmenter et ce, jusqu'à la baisse brutale des cours du pétrole en 1986. Les résultats de cette politique ne se firent néanmoins pas attendre, se répercutant alors sur la multiplication de la grogne sociale surtout suite à la levée du soutien de l'Etat sur les produits de première nécessité (semoule, lait, huile, sucre, légumes secs, etc.) auxquels la population s'est fortement habituée avec des prix abordables. En outre, maints fléaux sociaux tels que le gaspillage, la corruption à tous les échelons et, pis, le pillage des biens publics avec la complicité des responsables, ont refait surface malgré la façade de libéralisation où l'Etat n'a pas laissé suffisamment d'opportunités à d'autres acteurs économiques afin d'y participer activement.

Et tandis que les conditions des citoyens, souffrant d'insupportables difficultés économiques, ne s'amélioraient guère, le budget de l'armée n'en demeurait pas moins significatif. De plus, les disparités entre les salaires des militaires et ceux des civils ne firent que grandir, atteignant jusqu'à 1 à 8, et le fossé entre les deux ne cessait de se creuser davantage.

Ainsi, les militaires s'attachèrent-ils à consolider et à moderniser le corps militaire, notamment le matériel avec l'achat de plusieurs véhicules blindés (augmentation de 18,4%), d'avions de combat (+21%), de chars (+27%), d'hélicoptères lourds de transport (+51%), de frégates d'attaque (+50%) et de patrouilleurs marins (+35%).<sup>13</sup>

#### 2.4. *Octobre 1988 : ouverture réelle ou façade démocratique ?*

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

Le 5 octobre 1988 fut une date à la fois tragique suite à la mort d'à peu près 159 personnes civiles et à l'arrestation de 500, et un précurseur d'un certain espoir - d'autres diraient de faux espoirs – mettant ainsi à nu une Autorité bien attachée à ses privilèges qui a une mainmise totale sur les rouages du pouvoir.

Nous évoquons le contexte économique plutôt que politique tant monopolisé et interdit au citoyen ordinaire, consulté uniquement aux moments du vote ambigu et sans résultats palpables ni efficaces. Touchés à leurs « ventres » après le paroxysme atteint par la pénurie des produits de première nécessité importés à de grandes quantités de l'étranger, les Algériens se sont insurgés contre notamment les inégalités. Aucun programme crédible et lucide n'a été cependant mis sur pied pendant les années quatre-vingts, profitant ainsi des revenus fabuleux des hydrocarbures.

Il s'y ajoutait également une grande vague d'importations « sauvages », parallèles, dues à l'austérité budgétaire et aux licenciements. Il s'agissait là d'un phénomène nouveau aux yeux des Algériens, survenu pour la première fois depuis 1962. La dette extérieure passe aussi de 16 milliards de dollars à la fin de 1984 à 26 milliards de dollars en 1989, et son service augmente, de 50% des recettes d'exportations à la fin de 1985 à 75% à partir de 1988.<sup>14</sup> Cette situation économique précaire persistait davantage, exacerbant pour ainsi dire le mécontentement social et menaçant la stabilité et la cohésion de toute la société déjà fragilisée.

Si nous revenons aux racines de ce soulèvement populaire déchaîné, nous remarquerons qu'il ne s'agit en effet ni d'un événement fortuit ni d'ailleurs totalement organisé par une quelconque partie. Et encore moins un « chahut de gamins », comme le suggèrera hâtivement un membre de la *nomenklatura*. Par ailleurs, l'hypothèse que les émeutes d'octobre 1988 aient été suscitées par un clan du pouvoir pour en éliminer un autre est possible - compte tenu de la lutte acharnée et larvée que se livrent les différents clans. Par contre, certains y voient un coup fomenté par des clans au pouvoir contrariés par les discours provocateurs du président sur d'envisageables réformes, notamment celui du 19

septembre 1988 dans lequel il s'est adressé à la nation depuis Club des Pins, banlieue huppée d'Alger, et qui a été retransmis à la télévision algérienne.<sup>15</sup> En guise de riposte à cet événement collectif spectaculaire et presque inattendu, l'état de siège fut décrété le 6 octobre 1988, levé le 12 du même mois, juste après le fameux discours apaisant de CHADLI du 10 octobre 1988. Parmi les conséquences directes du tournant important d'octobre 1988, figurent le limogeage, le 25 octobre 1988, de Mohamed MESSADIA secrétaire général du FLN et la création du poste de chef du Gouvernement, formellement indépendant de la présidence. Cela faisait suite à un amendement constitutionnel approuvé, le 3 novembre 1988, par voie référendaire avec un taux de 92,27 % pour le « oui ».<sup>16</sup>

Kasdi MERBAH, figure emblématique de la SM sous BOUMEDIENE, sera le premier chef du Gouvernement dans l'Algérie indépendante. Ensuite, CHADLI sera réélu le 22 décembre 1988 pour un troisième mandat avec 81,71% des votants. Enfin, et pour boucler la boucle, le 23 février 1989, une nouvelle Constitution a été proclamée et entérinée par référendum avec cette fois 73,4% des votants.<sup>17</sup>

Cette nouvelle Constitution, sous le gouvernement de MERBAH, a légalisé le multipartisme, la liberté d'expression et de la presse. A ce moment, éclosent environ 60 partis politiques de diverses tendances. On y compte principalement le Front Islamique du Salut (FIS), le Front de Libération National (FLN), le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), le Parti des Travailleurs (PT, trotskiste), HAMAS, ENNAHDA (tous deux islamiques) et le PAGES, communiste. Ce ne sera que le 12 juin 1990 que le FIS a pris le dessus sur les autres partis politiques en lice pour les élections locales (*wilayas*<sup>18</sup> et communes).

En effet, de multiples tractations et conflits ont eu lieu entre le FIS et le gouvernement, débouchant sur des appels à la grève de la part du FIS, à des arrestations massives du côté du gouvernement

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLE DE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

et à l'instauration le 4-5 juin 1991 de l'état de siège pour une durée de 4 mois. Puis, les deux chefs du FIS ont été arrêtés à la fin juin 1991 et les élections législatives furent reportées pour décembre de la même année. Elles seront finalement remportées majoritairement par le FIS avec 188 sièges au Parlement à côté du FFS avec 25 sièges et du FLN avec 15 sièges, en attendant le deuxième tour.

Le 11 janvier 1992, il y a eu la démission du président CHADLI, l'annulation des résultats du scrutin, laissant ainsi tout le monde face à l'inconnu et la crainte du pire. Cette intervention musclée de l'armée –des généraux – a particulièrement marqué la dernière décennie. Car un tel engagement dans la politique n'a jamais été aussi flagrant et aussi spectaculaire dans toute l'histoire contemporaine de l'Algérie. D'ailleurs, les principaux meneurs de ce coup de force du 11 janvier 1992 se prennent pour des héros de l'Algérie qui l'auraient sauvée de l'anarchie et lui auraient préservé l'union et la démocratie.

Or, durant toutes les années 90 l'Algérie ne sortait d'une crise que pour s'en engouffrer dans une autre et où la population, impuissante, était toujours l'objet de multiples tracasseries et privations de tous ordres. Ce rafraîchissement de mémoire est, à nos yeux, indispensable puisqu'il nous remet au centre des événements et de leurs circonstances. Ainsi, nous nous situons bien dans le climat, au moins général, qui prévalait en ce début des années 90.

**3. Conclusion :**

Nous espérons avoir touché du doigt le nerf sensible de l'infiltration tacite puis flagrante de l'armée au pouvoir en Algérie, en ayant mis en exergue le rôle du président Boumediene dans cette entreprise pleine de répercussions politiques, sociales et économiques. Car la suite des événements vont confirmer l'importance de la présence réelle des militaires dans les décisions charnières du pays. Cet aperçu historique fait le lit à une bonne appréhension du problème politique en Algérie dès l'origine (l'indépendance) en 1962.

#### 4. Références :

**BOURGES Hervé**, *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir*, Grasset, Paris, 1967.

**EVENO Patrick**, *L'Algérie dans la tourmente*, Le Monde, 1998.

**GHILES Francis**, « l'armée a-t-elle une politique économique. Chronique de douze années de compromis incertains », *L'Algérie*, in Pouvoirs (revue trimestrielle), N° 86, Seuil, 1998, p. 86. (Intervenants : Jean LECA, Rémy LEVEAU, Pierre AFFUZI et José GARCON, Ihsane EL KADI, Gilles KEPPEL, Francis GHILES, Noureddine KHELASSI, Fatma OUSSEDIK, Mohammed EL OIFI).

**HARBI Mohammed**, *Les archives de la révolution algérienne 1962-1967*, Jeune-Afrique, Paris, 1981.

**SIMON Jacques**, Dossier : « L'Algérie indépendante : économie, société et état (1962-1988) », CIRTA (Revue trimestrielle du CREAC), N° 15, octobre 1999.

**YEFSAH Abdelkader**, *La question du pouvoir en Algérie*, Editions ENAP, Algérie, 1990.

#### 5. Notes :

<sup>1</sup> Hervé BOURGES, *L'Algérie à l'épreuve du pouvoir 1962-1967*, Editions Bernard Brasset, Paris, 1967.

<sup>2</sup> Cf. Abdelkader YEFSAH, *La question du pouvoir en Algérie*, Editions ENAP, Algérie, 1990, p. 154.

<sup>3</sup> *Idem.*, p. 155.

<sup>4</sup> Hervé BOURGES, *op. cit.*

<sup>5</sup> Abdelkader YEFSAH, *op. cit.*, pp. 156-157

<sup>6</sup> *Idem.*, pp.157-158.

<sup>7</sup> Yves COURRIERE, *Les feux du désespoir*, Fayard, Paris, 1971, cité par A. YEFSAH, *op. cit.*, p. 158.

<sup>8</sup> Pour plus de détails, cf. A. YEFSAH, *op. cit.*, Note 24, p. 158.

<sup>9</sup> Hervé BOURGES, *op. cit.*, p. 201.

**Le Titre de l'Article LA PRESENCE REELLEDE L'ARMEE AU POUVOIR  
(1962-1992)..**

<sup>10</sup> Ordonnance n° 75-63 du 26 juillet 1975 relatives aux réunions publiques, cf. A. YEFSAH, *op. cit.*, p. 271.

<sup>11</sup> Abdelkader YEFSAH, *op. cit.*, pp. 312-317.

<sup>12</sup> Jacques SIMON, Dossier : « L'Algérie indépendante : économie, société et état (1962-1988) », CIRTA (Revue trimestrielle du CREAC), N° 15, octobre 1999, p. IX.

<sup>13</sup> Revue *Arabies* n°7-8, 1987, cité par Jacques SIMON, *op. cit.*, p. X.

<sup>14</sup> Francis GHILES, « l'armée a-t-elle une politique économique. Chronique de douze années de compromis incertains », *L'Algérie*, in Pouvoirs (revue trimestrielle), N° 86, Seuil, 1998, p. 86. (Intervenants : Jean LECA, Rémy LEVEAU, Pierre AFFUZI et José GARCON, Ihsane EL KADI, Gilles KEPEL, Francis GHILES, Nouredine KHELASSI, Fatma OUSSEDIK, Mohammed EL OIFI).

<sup>15</sup> Francis GHILES, *op. cit.*, p. 89.

<sup>16</sup> Patrick EVENO, *L'Algérie dans la tourmente*, Le Monde, 1998.

<sup>17</sup> *Idem*

<sup>18</sup> Préfecture.